

PRÉAVIS de la Municipalité au Conseil communal

Préavis nº 14/12.2020 – section des infrastructures

Demande d'un crédit de Fr. 333'000.00 pour financer le remplacement de la conduite d'eau potable et des tubes de protection de câbles pour l'éclairage public et le projet solaire à l'avenue de Taillecou

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Préambule et contexte général

A l'heure de la rédaction du présent préavis, les importants travaux de génie civil à l'avenue de Taillecou sont terminés (préavis n° 03/05.2017).

Lors des travaux de génie civil, il a été constaté que la conduite d'eau potable sur la partie inférieure de l'avenue, soit sur le tronçon compris entre la rue du Motty et le chemin du Vieux-Moulin était en mauvais état. Des fuites, sur cette conduite, se sont déjà produites sur ce secteur et ont dû être réparées. Ce tronçon de conduite d'eau potable a été posé en 1959 et a fait son temps.

De plus, le calibre n'est plus conforme aux exigences actuelles de l'ECA en matière de défense incendie. Le remplacement de ce tronçon de conduite se justifie donc pleinement et est également planifié dans le cadre du Plan directeur communal.

Concernant l'éclairage public dans le secteur concerné, il a été observé sur ce tronçon, lors de sondages récents, que le tube de protection des câbles en ciment actuel ne pouvait pas être utilisé pour le remplacement des nouveaux câbles projetés.

De plus, l'idée de poser des panneaux solaires sur le toit du Centre culturel du Vieux-Moulin fait son chemin.

L'opportunité est saisie de profiter de ces travaux pour remplacer et moderniser la totalité de l'éclairage public sur le tronçon concerné.

II. <u>Description du projet d'eau potable</u>

La nouvelle conduite sur le tronçon G - Q est prévue en PE diamètre 200/176 mm sur une longueur de 108 m. Sur le tronçon Q - N^1 , le diamètre prévu est de 160/141 mm sur 176 m. Quatre vannes seront posées au point Q au Sud-Est du Centre culturel du Vieux-Moulin pour garantir un maximum de flexibilité dans l'exploitation du réseau. Une de ces vannes est prévue pour purger une partie des conduites du secteur.

En ce qui concerne la défense incendie, sur le tronçon à remplacer, il existe une borne hydrant. La partie supérieure de cette dernière a déjà été changée. Dans le projet, seule la partie inférieure sera remplacée ainsi que sa vanne d'arrêt.

Page 2 sur 5

Enfin, les prises des conduites secondaires de raccordements seront naturellement toutes transférées de l'ancienne à la nouvelle conduite communale principale. Lors des travaux, l'état de ces conduites de raccordements pourra être appréhendé et celles dont l'état est mauvais seront remplacées.

A noter que l'ensemble du projet se situe en zones de protection des eaux S2 et S3, ce qui nécessitera des conditions particulières pour les travaux de génie civil, un suivi du chantier par un bureau de géologue spécialisé et une surveillance permanente du puits filtrant du Vieux-Moulin situé proche du point O.

De manière générale, le projet du remplacement de la conduite d'eau potable permet un renouvellement bienvenu de la conduite existante, sa mise en conformité par rapport aux exigences actuelles en matière de défense incendie, tout ceci conformément au Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Ces travaux envisagés constituent donc une amélioration significative de l'état d'équipement des infrastructures communales dans ce quartier.

III. Description du projet pour l'éclairage public

A l'avenue de Taillecou, sur le tronçon compris entre le chemin du Vieux-Moulin et le Bancdes-Pauvres, le tube de protection des câbles, les câbles, les socles, les mâts et les luminaires équipés de LED ont été entièrement remplacés dans le cadre des travaux précédents (préavis n° 03/05.2017).

Sur la partie inférieure de l'avenue de Taillecou comprise entre la rue du Motty et le chemin du Vieux-Moulin, l'éclairage public est vieillissant et doit être remplacé. A relever que le renouvellement de la partie câbles, mâts et luminaires a déjà été acceptée par le Conseil Communal dans le cadre du préavis n° 03/05.2017. Cependant, la partie génie civil n'avait pas été englobée dans ce même préavis car il était prévu de conserver les mêmes emplacements pour les candélabres et de tirer les câbles dans le tuyau de protection en ciment actuel. Ce qui, après sondages et constat sur la partie supérieure de l'avenue de Taillecou, s'est avéré impossible, ce tube étant en trop mauvais état.

Seront posés treize candélabres avec abaissement autonome de l'intensité de l'éclairage LED. Un tuyau de protection de câbles en PE diam. 60/72 mm sera posé dans la fouille de la conduite d'eau potable projetée et cheminera de socle en socle. Les socles, les mâts et les luminaires seront du même type que ceux nouvellement posés sur la partie supérieure de l'avenue de Taillecou.

IV. <u>Description du projet de poser un tube en attente en vue de panneaux solaires sur le</u> toit du Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin

Le projet de poser des panneaux solaires sur le toit du Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin n'est pour l'heure pas encore suffisamment concret pour prévoir une synergie avec les travaux projetés. Cependant, décision a été prise de profiter de la fouille des travaux précités pour poser également un tube PE de protection de câbles diam. 120/132 mm. Il ira de la station de pompage d'eau potable à l'arrière de la façade Nord dudit centre. Ainsi, l'énergie produite pourra être directement consommée par une infrastructure communale.

Page 3 sur 5

V. Autres services

Romande Energie

Consultée dans le cadre de ce projet, Romande Energie a répondu qu'elle n'avait pas de travaux actuellement en prévision sur ce secteur et n'a pas connaissance de projet privé dans ce périmètre.

Gaz et chauffage à distance – services industriels Lausanne (SIL)

Également informés, ces derniers ne prévoient pas de travaux dans le cadre de ce projet.

Swisscom et UPC

Après consultation, ces services n'ont pas d'intention de pose dans le cadre de ce projet.

VI. Devis estimatif

Remplacement de la conduite d'eau potable

Le présent devis est constitué de 3 chapitres, le premier pour le remplacement de la conduite d'eau potable, le 2^e pour le renouvellement de l'éclairage public et les travaux de marquage (peinture) et enfin le 3^e pour la pose en attente d'un tube PE de protection de câbles pour le projet panneaux solaires au Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin.

Les prix mentionnés dans le présent devis sont basés sur les soumissions des entreprises présumées adjudicataires à la suite d'appels d'offres lancés par notre mandataire en juin 2020 auprès de différentes entreprises de génie civil et d'appareillage, augmentés de 15 % pour tenir compte de divers et imprévus.

Pour l'eau potable, les transferts des prises sont comptés jusqu'en limite du domaine public.

Aucune modification de l'aménagement routier n'est prévue dans le cadre des travaux de l'avenue de Taillecou, ni la réfection totale du revêtement. La réfection de l'enrobé se limitera aux zones des fouilles. Des travaux de peinture sont toutefois englobés dans le présent devis pour le marquage provisoire et définitif (lignes de places de parc, de sécurité, arrêt de bus, etc.).

Travaux de génie civil	Fr.	95'800.00		
Travaux d'appareillage	Fr.	40'700.00		
Suivi hydrogéologique des travaux	Fr.	18'000.00		
Divers et imprévus (env. 15% de Fr. 154'500.00)	Fr.	23'105.00		
Honoraires pour études et surveillance	<u>Fr.</u>	26'200.00	Fr.	203'805.00
TVA 7.7%			<u>Fr.</u>	15'695.00
			_	0401=0000

Divers et imprevus (env. 15% de Fr. 154 500.00)	Fr. 23 105.00		
Honoraires pour études et surveillance	Fr. 26'200.00	Fr.	203'805.00
TVA 7.7%		Fr.	15'695.00
Total TTC		Fr.	219'500.00
Renouvellement de l'éclairage public et travaux de m	<u>arquage</u>		
Travaux de génie civil	Fr. 46'030.00		
Travaux de marquage (peinture)	Fr. 9'285.00		
Divers et imprévus (env. 15% de Fr. 55'315.00)	Fr. 8'280.00		
Honoraires pour études et surveillance	Fr. 10'500.00	Fr.	74'095.00
TVA 7.7%		<u>Fr.</u>	5'705.00
Total TTC		Fr.	79'800.00

Page 4 sur 5

Projet panneaux solaires – centre culturel et sportif du Vieux-Moulin						
Pose d'un tube PE en attente	Fr.	23'440.00				
Divers et imprévus (env. 15%)	Fr.	3'410.00				
Honoraires pour études et surveillance	Fr.	4'440.00	Fr.	31'290.00		
TVA 7.7%			Fr.	2'410.00		
Total TTC			Fr.	33'700.00		
<u>Récapitulatif</u>						
Remplacement de la conduite d'eau potable			Fr.	219'500.00		
Renouvellement de l'éclairage public et travaux de marquage			Fr.	79'800.00		
Projet panneaux solaires – centre culturel et sportif du Vieux-Moulin			Fr.	33'700.00		
Total TTC			Fr.	333'000.00		

VII. Incidences financières

Cette dépense globale sera financée par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt.

Les dépenses pour l'eau potable et l'éclairage seront amorties, en 30 ans, dès 2022. Celle pour le tube en attente pour les panneaux solaires sera amortie en 10 ans dès 2022.

VIII. Impact sur l'environnement

La réalisation de ces travaux aura un impact positif sur la pollution lumineuse le soir, puisque les nouveaux candélabres seront équipés de la dernière technologie de pointe.

Une amélioration est également attendue au niveau du réseau d'eau, en raison d'une diminution des fuites, à la suite des travaux de réparation.

La pose d'un tube en attente pour l'installation de panneaux solaires pour effectuer de l'autoconsommation aura à terme un impact favorable sur l'environnement.

IX. Conclusions

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-PREX

- vu le présent préavis municipal
- entendu les rapports des commissions chargées de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- 1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite d'eau potable à l'avenue de Taillecou;
 - de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 219'500.00;
 - d'admettre que cette dépense soit financée par un emprunt ou par les recettes courantes de la bourse communale;
 - d'admettre que cette dépense soit amortie sur 30 ans, dès 2022, par tranches annuelles de Fr. 7'300.00 le solde la dernière année;
- 2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le renouvellement de l'éclairage public et travaux de marquage à l'avenue de Taillecou;
 - de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 79'800.00;
 - d'admettre que cette dépense soit financée par un emprunt ou par les recettes courantes de la bourse communale;
 - d'admettre que cette dépense soit amortie sur 30 ans, dès 2022, par tranches annuelles de Fr. 2'600.00 le solde la dernière année;
- 3. d'autoriser la Municipalité à poser un tube PE en attente pour le projet de panneaux solaires sur le centre culturel et sportif du Vieux-Moulin;
 - de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 33'700.00;
 - d'admettre que cette dépense soit financée par un emprunt ou par les recettes courantes de la bourse communale;
 - d'admettre que cette dépense soit amortie sur 10 ans, dès 2022, par tranches annuelles de Fr. 3'370.00, le solde la dernière année.

e Svndic

losini

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité

La Secrétaire

A. Guyomard

<u>Déléguée municipale</u>: M^{me} Véronique Savioz, municipale

Annexes: 2 plans

Préavis déposé devant le Conseil communal en séance du 9 décembre 2020.



